



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, le lundi 1^{er} juin 2026 à 19 h 30 à laquelle sont présents:

M. Guillaume Morin, Mme Julie Poirier, Mme Isabelle Bérubé, M. Yvan Côté et M. Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire. M. Francis Albert est absent.

Le greffier/directeur général, M. Louis-Charles Moreau, assiste également à la réunion.

La séance est diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

RS-86-0626

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Poirier
et résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- * Suivi des comités
- * Bilan Santé de l'église Saint-Benoît-Abbé

et dont la copie est annexée aux archives de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

RS-87-0626

Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 mai 2026

Le maire et les conseillers ont reçu le procès-verbal du mois de mars à l'avance par courriel et déclarent l'avoir tous lu. Tout est conforme aux discussions tenues et aux résolutions adoptées.

Il est proposé par M. Yvan Côté
et résolu à l'unanimité

que le procès-verbal du 4 mai 2026 dernier soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Les bons coups du mois

Les élus municipaux prennent le temps de souligner plusieurs réalisations et événements marquants du dernier mois.

Mme Isabelle Bérubé félicite Robin Michaud, actuellement inscrit en DEP en briquetage-maçonnerie, qui a participé aux Olympiades canadiennes des métiers et technologies, tenues du 26 au 30 mai, accompagné de son enseignant, M. Serge Ménier. Les élus tiennent à souligner cette belle réussite qui met en valeur un jeune de notre municipalité ainsi qu'un métier spécialisé d'importance.

M. Jérôme Dubé adresse également des remerciements à la Commission des loisirs pour son implication dans la réalisation du projet de terrains de pickleball, une installation qui contribuera à bonifier l'offre de sports et loisirs pour les citoyens.

M. le maire souligne aussi le succès de la Fête de l'Amour organisée par la Fabrique et remercie chaleureusement tous les organisateurs et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette activité.



No de résolution
ou annotation

RS-88-0626

M. le maire mentionne que 19 élèves de la municipalité de Packington se sont mérités une reconnaissance pour leurs efforts et leur réussite scolaire lors du dernier méritas scolaire de l'École secondaire de Dégelis à la fin du mois de mai. Il prend le temps de les féliciter et de nommer chacun des récipiendaires.

Enfin, les membres du conseil municipal félicitent l'entreprise Michaud Briques et Pierres pour le prix qui lui a été décernée lors du gala des prix Construire 2026. Elle s'est méritée l'entreprise de l'année au Bas St-Laurent, Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine. Afin de souligner cette distinction et de conserver un souvenir de cet accomplissement, une photo est prise avec les représentants de l'entreprise et les membres du conseil.

Conciliation bancaire

M. Jules Soucy informe les membres du conseil que la conciliation bancaire démontre un solde au 31 mai 2026 de 296 921,69 \$ au compte courant et de 18,86 \$ au fonds de roulement.

Approbation des comptes

Il est proposé par M. Yvan Côté
et résolu à l'unanimité

d'approuver les comptes ci-dessous décrit :

MUNICIPALITE DE PACKINGTON		LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS	
		DU 01-04-2026 AU 31-05-2026	
NOM			SOLDE
AVANTIS CORPORATION	SERVICE TECHNIQUE ET CAMPING		102.79
BOVIN & GAUVIN INC	REMBOURSE		1 253.86
BUREAU PUBLICITE DROIT TEMISCOUATA	AVIS DE MUTATION		24.00
COOP. SERV. PETROLIERS	ESSENCE SERVICE TECHNIQUE		1 363.77
CSE INCENDIE ET SECURITE INC	SERVICE INCENDIE (REMBOURSE)		226.05
DISTRIBUTION CARO	VAISSELLE COMPOSTABLE INVENTAIRE		107.98
DUBÉ CARL	PONCEAU RANG 6		528.63
JEAN C. DUPONT LTEE	SERVICE TECHNIQUE		8.53
ELECTRONIQUE MERCIER LTEE	SERVICE INCENDIE		349.52
EPICERIE DES 4 SOUS ENR	REPAS ENTREVEUES, VIN D'HONNEUR FABRIQUE, SERVICE TECHNIQUE		263.25
CARREFOUR DU CAMION R.D.E.	CAMIONS WESTERN 2013 ET 2019		2 572.73
GRUPE CANADIEN DJG DIOM ET GLS	FRAIS DE TRANSPORT SERVICE INCENDIE		16.90
HAUTE VITESSE TEMISCOUATA INC.	INTERNE : TELEPHONE, GARAGE, CASERNE, CANTINE, CAMPING, STATION DE LAVAGE		229.95
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC, AFFICHEUR ELECTRONIQUE, COMPLEXE		1 218.50
J.A. ST-PIERRE ET FILS	FOURNITURES DE GARAGE		114.96
KAMPWISE	FRAIS DE SERVICE AVRIL		9.20
L'ARSENAL	SERVICE INCENDIE (377.365)		1 015.85
L'ATELIER VITROBOIS INC	CAMPING - CANTINE		640.41
MECANIQUE GENERALE ET SOUDURE JPG	SERVICE TECHNIQUE		1 581.94
MINISTERE DU REVENU QUEBEC	DAS AVRIL 2026		12 983.92
M.R.C. TEMISCOUATA	FRAIS DOSSIERS VENTE POUR TAXES, QUOTE PART 2/4		11 945.97
OXYGAZ	SERVICE TECHNIQUE		857.83
P. BEAULIEU ELECTRIQUE	LAVE VAISSELLE COMPLEXE, CASERNE, LUMIERE DE RUE		1 539.34
PIECES DE CAMION MARTIN INC.	SERVICE TECHNIQUE		43.92
PETITE CAISSE	DENEIGEMENT, TIMBRES ET CAMPING		209.65
PETROLES JACQUES LAROCHELLE INC	DIESEL SERVICE TECHNIQUE		2 267.97
PIECES TIERS	SERVICE TECHNIQUE		55.14
PLACE DU TRAVAILLEUR ENR	SERVICE TECHNIQUE		186.95
PUROLATOR	FRAIS DE TRANSPORT BUREAU COMPLEXE		43.88
NORDAC	THERMOPOMPE COMPLEXE		366.23
RECEVEUR GENERAL CANADA	DAS AVRIL		5 420.33
REGIE DES DECHETS TEMISCOUATA	QUOTE PART 5/12		9 882.27
BRANDT	NIVELEUSE ET PEPINE		3 228.05
BUROPRO CITATION INC	COPIES		84.25
SYNDICAT EMPLOYES MUNICIPAUX	COTISATION AVRIL 2026		326.17
VILLE DE DEGELIS	ASSURANCE ET NETTOYAGE CHAPELLEAU 50-50 AVEC DEGELIS		342.33
VILLE TEMISCOUATA-SUR-LE-LAC	REMPLISSAGE D'AIR SERVICE INCENDIE		57.49
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FOURNITURES DE BUREAU, PORTABLE, BELL, PERMIS, CAMPING, FORMATION DG		2 796.31
WEBETIC.COM	PROGRAMMATION PORTABLES		298.94
	SORTIES SERVICE INCENDIE (6)		4 795.88
** TOTAUX **		39 FOURNISSEURS	69 371.64

Il y a eu trois ajouts à la liste des comptes à payer :

- Pétroles Jacques Larochelle : 2 993,41 \$
- Brandt : 214,18 \$
- Mécanique Générale JPG : 114,92 \$

Le montant total des comptes à payer, incluant ces ajouts, est de 72 694,15 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Suivi des travaux routiers

M. Louis-Charles Moreau, directeur général, prend la parole afin de faire un suivi de la planification et de l'avancement des travaux de voirie réalisés au cours du mois de juin. Il informe les membres du conseil des interventions effectuées dans le 6e Rang et le 5e Rang Sud, ainsi que des travaux liés à l'application de l'abat-poussière sur le réseau routier municipal.



No de résolution
ou annotation
RS-89-0626

Première période de questions

Aucune question

Poste d'adjoint administratif à la municipalité de Packington

ATTENDU QUE la Municipalité de Packington a procédé à un appel de candidatures afin de pourvoir le poste d'adjointe administrative;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines a rencontré en entrevue les candidats ayant soumis leur candidature;

ATTENDU QUE, à la suite du processus de sélection, le comité des ressources humaines recommande l'embauche de Mme Valérie Briand, citoyenne de Packington, pour occuper le poste d'adjointe administrative;

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
Et résolu à l'unanimité

que la Municipalité de Packington procède à l'embauche de Mme Valérie Briand au poste d'adjointe administrative;

que son entrée en fonction soit effective à compter du 15 juin 2026;

que le directeur général soit autorisé à finaliser et à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RS-90-0626

Rapport sur la situation financière 2025

M. le maire présente son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025 et dont copie est annexée aux archives de la municipalité

Il est proposé par M. Guillaume Morin
Et résolu à l'unanimité

Que le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025 soit accepté tel que présenté. Les informations contenues dans ce rapport sont exactes et conformes aux données financières de la municipalité. Afin d'assurer une diffusion adéquate de l'information auprès de la population, le rapport sera publié dans le journal local et rendu accessible à l'ensemble des citoyens de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-91-0626

Modification de la résolution sur le débroussaillage

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution RS-79-0526 concernant l'octroi des travaux de débroussaillage pour l'année 2026;

ATTENDU QUE le soumissionnaire M. Carl Dubé, dont la soumission de 95 \$/heure avait été retenue, n'offre finalement pas le service de débroussaillage requis par la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité doit tout de même procéder aux travaux de débroussaillage prévus sur son territoire;

Il est proposé par Mme Isabelle Bérubé
Et résolu à l'unanimité

que le conseil municipal modifie la résolution RS-79-0526 afin de retenir la soumission du fournisseur offrant le service de débroussaillage au taux de 135 \$/heure, plus les taxes applicables;

que la direction générale et le responsable de la voirie d'été soient autorisés à planifier et à coordonner les travaux de débroussaillage nécessaires.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

RS-93-0626

RS-94-0626

RS-95-0626

Sommaire des soumissions des locations machineries

La municipalité de Packington a reçu trois soumissions complètes avec la demande de soumission pour la location de machinerie et l'achat de matériaux. Les membres du conseil ont pris connaissance du résultat des soumissions.

Il est proposé par Mme Julie Poirier
Et résolu à l'unanimité

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington louera les machineries en fonction du prix de chacun des soumissionnaires et en fonction des travaux à réaliser sur le territoire. En ce qui concerne les matériaux, le conseil tiendra compte de ses besoins.

Adoptée à l'unanimité

Remboursement du fonds de roulement

Il est proposé par Mme Isabelle Bérubé
Et résolu à l'unanimité

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le remboursement de 68 572,44 \$ au fonds de roulement pour l'année 2026 concernant les emprunts contractés sur la chargeuse rétro caveuse, le panneau numérique, des travaux de voirie, la garantie prolongée du véhicule de voirie, les arrêts neige, les rénovations au restaurant de la plage et l'agrandissement complexe et la rue Principale.

Adoptée à l'unanimité

La Fabrique – Vin d'honneur dimanche 24 mai 2026

Il est proposé par M. Guillaume Morin
Et résolu à l'unanimité

d'allouer un montant approximatif de 120 \$ à titre de commandite à la Fabrique de Saint-Benoît-Abbé pour la tenue d'un vin d'honneur dans le cadre de son activité de financement qui s'est déroulée le 24 mai 2026. Cette commandite vise l'achat d'un total de 8 litres de vin, soit 6 litres de vin blanc et 2 litres de vin rouge.

Adoptée à l'unanimité

Changement d'adresse pour certains résidents

Considérant que des modifications aux adresses civiques sont nécessaires afin d'éviter toute confusion avec de futurs terrains et d'assurer une identification claire des propriétés sur le territoire de la municipalité;

Considérant que ces changements pourraient occasionner certains inconvénients aux citoyens concernés dans la mise à jour de leurs coordonnées auprès des différents organismes et fournisseurs de services;

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
Et résolu à l'unanimité

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la modification des adresses civiques concernées afin d'assurer une meilleure cohérence dans la numérotation municipale et de prévenir toute confusion future.

Que, dans le but d'accompagner les citoyens touchés par cette modification, la Municipalité assume les frais de réacheminement du courrier auprès de Postes Canada pour une période maximale de quatre (4) mois suivant l'entrée en vigueur du changement d'adresse.

Que cette mesure vise à accorder aux citoyens concernés un délai raisonnable pour effectuer les changements d'adresse nécessaires auprès des organismes gouvernementaux, institutions financières, fournisseurs de services et autres intervenants pertinents.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Fondation de la persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs Demi-marathon du Lac Témiscouata 21 juin 2026

CONSIDÉRANT que la Fondation de la persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs organise le Demi-marathon du Lac Témiscouata, qui se tiendra le 21 juin 2026;

CONSIDÉRANT que cet événement vise à soutenir la persévérance scolaire et à promouvoir les saines habitudes de vie au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Municipalité de Packington d'appuyer les initiatives favorisant le bien-être et la réussite des jeunes;

Il est proposé par M. Yvan Côté
Et résolu à l'unanimité

que le conseil municipal de la paroisse de Packington appuie la tenue du Demi-marathon du Lac Témiscouata 2026 organisé par la Fondation de la persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

que M. Jérôme Dubé, membre du conseil municipal, soit autorisé à participer à cet événement à titre de représentant officiel de la Municipalité de Packington;

que la Municipalité assume les frais d'inscription liés à cette participation, conformément aux politiques en vigueur. Le montant est de 75 \$

Adoptée à l'unanimité

RS-97-0626

Association soccer Dégelis – 7 jeunes

Soccer Dégelis et le soccer mineur existent depuis maintenant plus de 50 ans au Témiscouata. Pour la saison 2026, ce sont plus de 280 jeunes qui participent aux activités de l'organisation, dont 7 jeunes résidant à Packington.

Soccer Dégelis sollicite la municipalité de Packington afin d'obtenir une commandite lui permettant de poursuivre sa mission de développement du soccer auprès des jeunes de la région, d'augmenter la participation et de favoriser l'épanouissement des joueurs dans un environnement axé sur le plaisir, le respect et la camaraderie.

Il est proposé par Mme Isabelle Bérubé
Et résolu à l'unanimité

que le conseil municipal de Packington octroie à Soccer Dégelis un montant de 25 \$ par jeune de Packington inscrit pour la saison 2026, soit une contribution totale de 175 \$, à titre de commandite.

Adoptée à l'unanimité

RS-98-0626

Réseau Bois-Matériaux de Témiscouata : Adhésion 2026

CONSIDÉRANT l'importance du rôle joué par le Réseau forestier dans la concertation, l'innovation et le développement socioéconomique du Témiscouata;

CONSIDÉRANT que le Réseau contribue à la mise en valeur des ressources forestières et au soutien des entreprises, municipalités et organismes du milieu;

Il est proposé par M. Guillaume Morin
Et résolu à l'unanimité

que le conseil municipal de la paroisse de Packington renouvelle son adhésion au Réseau forestier pour l'année 2026 et que la municipalité autorise le paiement de la cotisation annuelle au montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

Cantine de la plage 2026

Un suivi est effectué concernant la cantine de la plage municipale de Packington. Il est mentionné que les préparatifs se poursuivent en vue de son ouverture, laquelle est prévue pour le 11 juin 2026. Le conseil souhaite un bon début de



RS-99-0626
ou annotation

saison et espère que ce service contribuera à l'animation du site de la plage tout au long de la période estivale.

CAUREQ 911 – Renouvellement du contrat

ATTENDU QUE le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) offre un service de centre d'urgence 9-1-1 (CU 9-1-1);

ATTENDU QUE la Municipalité de Packington a la responsabilité de s'assurer que son territoire est desservi par un centre d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE la Municipalité / MRC souhaite confier au CAUREQ la gestion et l'exploitation du centre d'urgence 9-1-1 pour son territoire;

ATTENDU QU'un contrat a été convenu entre les parties établissant les modalités de prestation du service;

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal approuve le contrat à intervenir entre la Municipalité de Packington et le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) concernant la fourniture d'un service de prise d'appel d'urgence 9-1-1;

QUE ce contrat soit conclu pour la durée conforme aux modalités prévues;

QUE le maire et le directeur général (ou greffier-trésorier) soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité / MRC, ledit contrat ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de ce contrat;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au CAUREQ et jointe au contrat à titre d'annexe.

Adoptée à l'unanimité

RS-100-0626

États financiers OMH 2025 Dégelis

Il est proposé par Mme Julie Poirier
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal de Packington prenne connaissance des états financiers au 31 décembre 2025 de l'Office municipal d'habitation de la région de Dégelis.

Adoptée à l'unanimité

RS-101-0626

Dépense OMH Témiscouata 2026 – Secteur Packington

Il est proposé par Mme Isabelle Bérubé
Et résolu à l'unanimité

que le conseil municipal de Packington prenne connaissance du budget officiel 2026 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata pour le secteur de Packington, lequel prévoit des revenus totaux de 38 514 \$ et des dépenses totales de 40 357 \$.

Adoptée à l'unanimité

Correspondance

M. Jules Soucy lit une correspondance concernant un projet visant l'implantation de services pour les personnes autonomes et semi-autonomes dans un immeuble résidentiel à Dégelis. Une demande de mobilisation est adressée à la population.



No de résolution
ou annotation

Une rencontre d'information aura lieu le mardi 9 juin à 18 h 30 au Centre culturel Georges-Deschênes, à Dégelis. L'invitation est lancée aux élus municipaux ainsi qu'aux citoyens d'y participer en grand nombre.

Deuxième période de questions

Aucune question

Suivi des comités

Une rencontre de la RIDT s'est tenue le 20 mai. Des suivis devront être effectués concernant les bacs de compostage afin d'assurer le bon déroulement du service.

M. Jules Soucy informe les membres du conseil des discussions en cours relativement au comité du camping.

Le Festival de la Forêt sous toutes les couleurs se tiendra le 12 juin 2026 au Complexe des Générations. Une rencontre d'organisation est prévue à 19 h afin de finaliser les préparatifs de l'événement et parler de leur état financier 2025.

RS-102-0626

Bilan santé de l'église Saint-Benoît-Abbé

ATTENDU QUE l'église Saint-Benoît-Abbé est un bâtiment patrimonial et communautaire important pour les citoyens de Packington;

ATTENDU QUE l'édifice appartient à la Fabrique de la paroisse Saint-Benoît-Abbé, un organisme sans but lucratif, et qu'il n'est pas la propriété de la Municipalité de Packington;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite collaborer avec les responsables de la Fabrique afin d'obtenir un portrait de l'état général du bâtiment et de mieux comprendre les besoins qui pourraient se présenter au cours des prochaines années;

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Packington adresse officiellement une demande à la Fabrique de la paroisse Saint-Benoît-Abbé afin d'amorcer les démarches nécessaires à la réalisation d'un bilan de santé de l'église Saint-Benoît-Abbé, dans le but de connaître l'état actuel de l'édifice et de soutenir les réflexions concernant son avenir et les projets pouvant y être associés.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

À 20h34, l'ordre du jour étant épuisé, M. Jules Soucy propose la levée de l'assemblée.